

Renouvellement de la fonction publique Québécoise Propositions

Le plan d'action du gouvernement du Québec sur le rajeunissement de la fonction publique a été déposé le 24 septembre dernier. Enfin! Après tant de tergiversations, nous nous attendions toutefois à un plan d'action beaucoup plus agressif et détaillé. Toutefois, force est de constater encore une fois que le gouvernement ne prend pas la problématique au sérieux.

Pourtant la situation devient de plus en plus critique car 43 % de l'effectif actuel prendra le chemin de la retraite d'ici 2010; il ne reste plus que 8 ans! Il s'agit là d'un laps de temps très court et les chances sont grandes de voir un changement de garde se produire à l'Assemblée nationale. Il faudra donc agir rapidement, peu importe quelle formation politique formera le prochain gouvernement.

Nos recommandations pour faire face à ce défi sont simples et réalistes; elles sont basées sur la situation vécue par les employés de l'État. Elles tiennent également compte de la concurrence féroce à laquelle doit faire face le Gouvernement du Québec dans son effort de renouvellement.

Nos recommandations :

- ?? Modifier les critères d'admission aux concours afin que les jeunes québécois, peu importe leur lieu de résidence actuel, puissent être admissibles aux concours;
- ?? Favoriser l'embauche de jeunes détenant de l'expérience pertinente acquise à l'extérieur de la fonction publique québécoise;
- ?? Créer des programmes de formation, d'intégration et de développement pour les nouveaux employés;
- ?? Créer des programmes de formation et d'avancement à l'interne pour les employés déjà en place afin d'accélérer le développement de gestionnaires qualifiés;
- ?? Miser sur une campagne de recrutement beaucoup plus agressive dans les cégeps et les universités afin d'attirer les meilleurs finissants;
- ?? Tenir compte du fait que les employés de moins de 35 ans déjà en poste détiennent en grande majorité des postes précaires. Il y a donc lieu de déprécier ces employés afin de rajeunir d'une manière permanente notre fonction publique.

- ?? La «taxe » aux études hors-Québec (105\$) imposée pour la reconnaissance des diplômes obtenus dans des institutions non québécoises doit être annulée.
- ?? Les postes créés ne doivent pas être des postes à exigence minimale dans lesquels on ne reconnaît ni l'expérience, ni la formation des nouveaux candidats au delà du seuil minimal exigé.

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations de Force Jeunesse sur ce dossier, contactez-nous!

Force Jeunesse
10 780 Laverdure
Montréal (Qc)
H3L 2L9
Télécopieur : (514) 384-8666
Télécopieur : (514) 384-6442
info@forcejeunesse.qc.ca
<http://www.forcejeunesse.qc.ca>

Renouvellement de la fonction publique Québécoise Propositions

Le plan d'action du gouvernement du Québec sur le rajeunissement de la fonction publique a été déposé le 24 septembre dernier. Enfin! Après tant de tergiversations, nous nous attendions toutefois à un plan d'action beaucoup plus agressif et détaillé. Toutefois, force est de constater encore une fois que le gouvernement ne prend pas la problématique au sérieux.

Pourtant la situation devient de plus en plus critique car 43 % de l'effectif actuel prendra le chemin de la retraite d'ici 2010; il ne reste plus que 8 ans! Il s'agit là d'un laps de temps très court et les chances sont grandes de voir un changement de garde se produire à l'Assemblée nationale. Il faudra donc agir rapidement, peu importe quelle formation politique formera le prochain gouvernement.

Nos recommandations pour faire face à ce défi sont simples et réalistes; elles sont basées sur la situation vécue par les employés de l'État. Elles tiennent également compte de la concurrence féroce à laquelle doit faire face le Gouvernement du Québec dans son effort de renouvellement.

Nos recommandations :

- ?? Modifier les critères d'admission aux concours afin que les jeunes québécois, peu importe leur lieu de résidence actuel, puissent être admissibles aux concours;
- ?? Favoriser l'embauche de jeunes détenant de l'expérience pertinente acquise à l'extérieur de la fonction publique québécoise;
- ?? Créer des programmes de formation, d'intégration et de développement pour les nouveaux employés;
- ?? Créer des programmes de formation et d'avancement à l'interne pour les employés déjà en place afin d'accélérer le développement de gestionnaires qualifiés;
- ?? Miser sur une campagne de recrutement beaucoup plus agressive dans les cégeps et les universités afin d'attirer les meilleurs finissants;
- ?? Tenir compte du fait que les employés de moins de 35 ans déjà en poste détiennent en grande majorité des postes précaires. Il y a donc lieu de déprécier ces employés afin de rajeunir d'une manière permanente notre fonction publique.

- ?? La «taxe » aux études hors-Québec (105\$) imposée pour la reconnaissance des diplômes obtenus dans des institutions non québécoises doit être annulée.
- ?? Les postes créés ne doivent pas être des postes à exigence minimale dans lesquels on ne reconnaît ni l'expérience, ni la formation des nouveaux candidats au delà du seuil minimal exigé.

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations de Force Jeunesse sur ce dossier, contactez-nous!

Force Jeunesse
10 780 Laverdure
Montréal (Qc)
H3L 2L9
Télécopieur : (514) 384-8666
Télécopieur : (514) 384-6442
info@forcejeunesse.qc.ca
<http://www.forcejeunesse.qc.ca>

Renouvellement de la fonction publique Québécoise Propositions

Le plan d'action du gouvernement du Québec sur le rajeunissement de la fonction publique a été déposé le 24 septembre dernier. Enfin! Après tant de tergiversations, nous nous attendions toutefois à un plan d'action beaucoup plus agressif et détaillé. Toutefois, force est de constater encore une fois que le gouvernement ne prend pas la problématique au sérieux.

Pourtant la situation devient de plus en plus critique car 43 % de l'effectif actuel prendra le chemin de la retraite d'ici 2010; il ne reste plus que 8 ans! Il s'agit là d'un laps de temps très court et les chances sont grandes de voir un changement de garde se produire à l'Assemblée nationale. Il faudra donc agir rapidement, peu importe quelle formation politique formera le prochain gouvernement.

Nos recommandations pour faire face à ce défi sont simples et réalistes; elles sont basées sur la situation vécue par les employés de l'État. Elles tiennent également compte de la concurrence féroce à laquelle doit faire face le Gouvernement du Québec dans son effort de renouvellement.

Nos recommandations :

- ?? Modifier les critères d'admission aux concours afin que les jeunes québécois, peu importe leur lieu de résidence actuel, puissent être admissibles aux concours;
- ?? Favoriser l'embauche de jeunes détenant de l'expérience pertinente acquise à l'extérieur de la fonction publique québécoise;
- ?? Créer des programmes de formation, d'intégration et de développement pour les nouveaux employés;
- ?? Créer des programmes de formation et d'avancement à l'interne pour les employés déjà en place afin d'accélérer le développement de gestionnaires qualifiés;
- ?? Miser sur une campagne de recrutement beaucoup plus agressive dans les cégeps et les universités afin d'attirer les meilleurs finissants;
- ?? Tenir compte du fait que les employés de moins de 35 ans déjà en poste détiennent en grande majorité des postes précaires. Il y a donc lieu de déprécier ces employés afin de rajeunir d'une manière permanente notre fonction publique.

- ?? La «taxe » aux études hors-Québec (105\$) imposée pour la reconnaissance des diplômes obtenus dans des institutions non québécoises doit être annulée.
- ?? Les postes créés ne doivent pas être des postes à exigence minimale dans lesquels on ne reconnaît ni l'expérience, ni la formation des nouveaux candidats au delà du seuil minimal exigé.

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations de Force Jeunesse sur ce dossier, contactez-nous!

Force Jeunesse
10 780 Laverdure
Montréal (Qc)
H3L 2L9
Télécopieur : (514) 384-8666
Télécopieur : (514) 384-6442
info@forcejeunesse.qc.ca
<http://www.forcejeunesse.qc.ca>

Renouvellement de la fonction publique Québécoise Propositions

Le plan d'action du gouvernement du Québec sur le rajeunissement de la fonction publique a été déposé le 24 septembre dernier. Enfin! Après tant de tergiversations, nous nous attendions toutefois à un plan d'action beaucoup plus agressif et détaillé. Toutefois, force est de constater encore une fois que le gouvernement ne prend pas la problématique au sérieux.

Pourtant la situation devient de plus en plus critique car 43 % de l'effectif actuel prendra le chemin de la retraite d'ici 2010; il ne reste plus que 8 ans! Il s'agit là d'un laps de temps très court et les chances sont grandes de voir un changement de garde se produire à l'Assemblée nationale. Il faudra donc agir rapidement, peu importe quelle formation politique formera le prochain gouvernement.

Nos recommandations pour faire face à ce défi sont simples et réalistes; elles sont basées sur la situation vécue par les employés de l'État. Elles tiennent également compte de la concurrence féroce à laquelle doit faire face le Gouvernement du Québec dans son effort de renouvellement.

Nos recommandations :

- ?? Modifier les critères d'admission aux concours afin que les jeunes québécois, peu importe leur lieu de résidence actuel, puissent être admissibles aux concours;
- ?? Favoriser l'embauche de jeunes détenant de l'expérience pertinente acquise à l'extérieur de la fonction publique québécoise;
- ?? Créer des programmes de formation, d'intégration et de développement pour les nouveaux employés;
- ?? Créer des programmes de formation et d'avancement à l'interne pour les employés déjà en place afin d'accélérer le développement de gestionnaires qualifiés;
- ?? Miser sur une campagne de recrutement beaucoup plus agressive dans les cégeps et les universités afin d'attirer les meilleurs finissants;
- ?? Tenir compte du fait que les employés de moins de 35 ans déjà en poste détiennent en grande majorité des postes précaires. Il y a donc lieu de déprécier ces employés afin de rajeunir d'une manière permanente notre fonction publique.

- ?? La «taxe » aux études hors-Québec (105\$) imposée pour la reconnaissance des diplômes obtenus dans des institutions non québécoises doit être annulée.
- ?? Les postes créés ne doivent pas être des postes à exigence minimale dans lesquels on ne reconnaît ni l'expérience, ni la formation des nouveaux candidats au delà du seuil minimal exigé.

Pour de plus amples renseignements sur les recommandations de Force Jeunesse sur ce dossier, contactez-nous!

Force Jeunesse
10 780 Laverdure
Montréal (Qc)
H3L 2L9
Télécopieur : (514) 384-8666
Télécopieur : (514) 384-6442
info@forcejeunesse.qc.ca
<http://www.forcejeunesse.qc.ca>